

Cher-ère-s ami-es de la ferme,

Voilà plusieurs mois que nous ne vous avons donnés de nouvelles et nous nous en excusons. Le travail à la ferme est bien évidemment très prenant et nous avons en sommes peu d'info à vous transmettre face à l'inflexibilité de l'EPFL envers l'avenir de la ferme de Bassenges. Ce message fait le point sur la situation actuelle.

Fête de soutien vendredi 29 novembre

Avant toute chose, nous tenions à vous inviter à **une fête de soutien vendredi prochain 29 novembre** ! La soirée commencera dès 16h avec une visite de la ferme, nous aurons également de la danse, un concert de Dominique Hunziker et un spectacle d'impro ! Venez nombreux-ses, il est encore temps de montrer à l'EPFL que la ferme fait du sens et doit pouvoir perdurer ! [Plus d'info ici](#) !

Résumé des derniers éléments

Depuis la remise de la pétition fin juin, l'EPFL a initié un concours pour la réhabilitation du domaine de Bassenges en centre de mathématiques ([voir ici](#)). Les résultats de ce concours sont attendus pour mi-décembre et seront à suivre de près, malgré les fêtes. Nous avons également eu plusieurs rencontres avec la direction de l'EPFL ([PV accessible ici](#)). Malheureusement l'EPFL n'a fait preuve d'aucune ouverture pour discuter d'éventuelles solutions où les bâtiments de Bassenges ne seraient pas réaffectés, condamnant de fait un projet agricole diversifié, social et durable.

Réponse à la pétition de l'EPFL et du CEPF

Enfin, en octobre passé, nous avons reçu les réponses de l'EPFL et du Conseil des EPF (CEPF) à notre pétition. Nous vous laisserons juger de leur argumentaire que vous trouverez à la suite de ce message.

Nous tenons cependant à répondre à certains éléments de leur argumentaire :

- Les 3 objectifs de l'EPFL (recherche, éducation et innovation) sont déjà en partie représentés à la ferme. Nous suivons chaque semestre plusieurs étudiants de bachelor ou master et accueillons divers ateliers lors de cours de l'EPFL, et des classes allant du primaire au gymnasial. Nous innovons au quotidien pour produire des produits locaux, en circuit-court, en promouvant la biodiversité et en limitant notre recours aux énergies fossiles. Il est évident que plus de collaborations pourraient être créées si l'EPFL employait son énergie pour imaginer un futur durable pour toutes et tous plutôt qu'à détruire ses propres engagements passés.
- Le CEPF indique que l'avenir de la ferme et des terres « ne pouvait qu'être considéré comme limité dans le temps ». Une information contredisant celle reçue lors de notre candidature il y a 5 ans lorsque nous questionnions la pérennité du projet. De plus, la parcelle et les bâtiments ont actuellement une affectation agricole (selon les plans d'affectation communal et cantonal). D'un point de vue légal, l'activité agricole ne peut donc pas être arrêtée sur cette parcelle ([LAT art. 24d](#)). Bien que l'EPFL ait ses missions propres, elle s'inscrit dans un territoire pourvu d'une

FÊTE DE SOUTIEN
29 NOVEMBRE 2024

 **FERME DE BASSENGES**

BAR SUR PLACE, SOUPE OFFERTE, DESSERTS/PLATS BIENVENUS !



16:00 - 17:00 : VISITE DE LA FERME
17:00 - 18:00 : INITIATION AU TANGO AVEC ARCHITANGO
18:15 - 18:45 : DUO DANSE-SAXO
18:45 : SOUPE + PAIN DE LA FERME - AMENEZ VOTRE SPÉCIALITÉ !
19:30 - 21:00 : DOMINIQUE HUNZIKER + GUESTS (LATIN FOLK)
21:15 - 22:00 : SPECTACLE D'IMPRO (AVEC LE PIP)
22:00 - 22:45 : JAM - AMENEZ VOTRE INSTRUMENT !

Entrée gratuite, concert au chapeau
Accès métro M1 (Bassenges) www.fermedebassenges.ch

histoire et cela est encore reconnu dans la loi. Dans ce cadre, rien ne justifie que ses missions priment sur la loi et l'aménagement du territoire.

Vers un désengagement du projet de réhabilitation de la ferme

En parallèle de ces points, plusieurs éléments récents suggèrent que le projet de centre de mathématiques convainc peu et semble sur le point de s'écrouler :

- **Un soutien de plus en plus grand sur le campus** se développe et certain.es étudiant.es se mobilisent pour créer des collaborations positives, que ce soit entre-autre via des événements communs, en distribuant de la soupe sur le campus ou par la rédaction d'articles ([voir par exemple l'article d'Unipoly](#)).
- Certains membres de la direction du centre Bernoulli semblent avoir communiqué à l'EPFL leur **volonté de rester dans leurs bâtiments actuels**, moyennant certains aménagements. Mais cette proposition semble avoir été balayée par l'EPFL. Cela nous pousse à nous demander de quelle nécessité l'EPFL parle quand elle annonce que la ferme de Bassenges est l'unique site envisageable pour ce centre.
- Le **bureau d'architecte** en charge de la pré-étude de faisabilité du projet de centre de mathématique à la ferme et l'un des 3 candidats pour le concours d'architecture lancé cet été **vient d'annoncer l'arrêt de sa participation** pour des raisons liées à la complexité du projet, à son budget et une incompatibilité avec leurs valeurs.

Mais à ce jour, rien ne laisse à penser que les quelques décideurs, la présidence et vice-présidence de l'EPFL, soient prêts à se rendre à l'évidence et à changer de politique.

En l'état des choses, nous gardons encore espoir que la présidence puisse voir les avantages de la préservation de la ferme et restons ouvert au dialogue. Nous ne pouvons que vous encourager à continuer à en parler autour de vous, il semble bien que ce soit l'opinion populaire qui pourrait faire pencher la balance. Aussi, seulement 2 bureaux d'architectes restent engagés dans l'étude de réhabilitation, peut-être pouvons-nous également les convaincre que ce projet n'est pas réaliste.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à faire vivre cet endroit avec vous et vous donnons rendez-vous ce vendredi ou lors d'un prochain événement, d'une visite, d'un coup de main ou à notre magasin !

Très beau début de semaine,

Les fermier.ère.s de Bassenges



Rat der
Eidgenössischen
Technischen
Hochschulen

Conseil des
écoles
polytechniques
fédérales

Consiglio
dei
politecnici
federali

Cussegl da
las scolas
politecnicas
federalas

Board of the
Swiss Federal
Institutes
of Technology

Conseil des EPF, Hirschengraben 3, Case postale, 3011 Berne

Collectif Cambium Sàrl
Chemin de la Raye 12
1024 Ecublens

Berne, le 24 septembre 2024 / PPB

Pétition pour l'avenir de la Ferme de Bassenges à l'EPFL

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier daté du 19 août 2024 nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

En vertu du mandat qui lui est confié par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF joue un rôle de gestionnaire stratégique des biens immobiliers du Domaine des EPF, dont l'EPFL fait partie. Les bâtiments ainsi que les quelque 29'000 m² de terrains qui composent la Ferme de Bassenges sont la propriété de la Confédération et font partie du portefeuille immobilier de l'EPFL.

Dans le cas présent, l'EPFL a démontré à la fois la nécessité de rénovation des bâtiments de Bassenges et la nécessité d'occupation des lieux pour ses activités de recherche et d'enseignement. La haute école a présenté pour ce faire une analyse des besoins qui a été examinée et approuvée par le Conseil des EPF. Il est à souligner que l'utilisation des bâtiments de la Confédération n'est autorisée que pour remplir notre mandat légal d'enseignement, de recherche et de transfert de technologie. Pour ces raisons, la cession d'utilisation de la ferme et des terres à votre collectif ne pouvait qu'être considérée comme étant limitée dans le temps.

Si une procédure de conception et de permis de construire pour le projet Centre Bernoulli à Bassenges venait à être lancée, l'EPFL devra soumettre le projet au Conseil des EPF afin qu'il soit inscrit au programme de construction du Domaine des EPF. Le projet sera ensuite soumis pour approbation au Conseil fédéral et au Parlement.

En espérant que le différend actuel trouvera un dénouement satisfaisant pour toutes les parties, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Michael O. Hengartner
Président du Conseil des EPF

Lausanne, le 30 octobre 2024

Avenir de la ferme de Bassenges

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous remercions pour votre prise de position, par voie de pétition, concernant l'avenir de la ferme de Bassenges. Conscients des préoccupations du Collectif Cambium et de ses soutiens, nous avons pour objectif d'en tenir compte le mieux possible dans nos réflexions et la conduite de nos travaux de préparation.

L'EPFL doit développer ses infrastructures de base pour répondre aux besoins croissants en lien avec ses trois missions, que sont l'enseignement, la recherche et l'innovation. Du côté de l'éducation et depuis douze ans, l'EPFL a vu son nombre d'étudiantes et d'étudiants plus que doubler, ce qui a notamment conduit à un manque de places dans les auditoriums et pèse sur la qualité de l'enseignement. Ce manque d'espaces se fait également sentir dans la recherche et l'innovation ; nous devons donc déployer des stratégies d'optimisation d'utilisation de toutes nos infrastructures, conformément à l'objectif qui nous est fixé par la Confédération. Le développement du Campus requiert aujourd'hui tous les espaces dont nous pouvons disposer. C'est dans ce contexte que la Direction a décidé de réaffecter à nos missions premières les bâtiments érigés sur le site de Bassenges.

Lors de la mise au concours en 2019, l'intention était bien d'accueillir sur nos terres une activité agricole durable permettant de sensibiliser et d'impliquer la communauté universitaire aux grands enjeux alimentaires et d'accroître la culture de la durabilité au sein de l'EPFL et de l'UNIL. Les ambitions, fixées pour une période de 6 ans, étaient d'avoir un modèle de production agricole plus responsable en termes d'impacts environnementaux, sociaux et paysagers tout en recherchant un équilibre financier.

Les bâtiments du site de Bassenges méritaient alors déjà des travaux de rénovation ; conscients de cela et afin d'encourager le lancement des activités agricoles, nous avons alors opté pour une stratégie soutenant pleinement le

projet global en mettant à disposition l'ensemble des terrains agricoles de l'EPFL (2,4 ha) et de l'UNIL (4,9 ha) ainsi que les bâtiments constituant le site principal de Bassenges. Ceci était et reste un cas rare de mise à disposition d'espaces pour une exploitation agricole, en dehors des règles du marché. Cette mise à disposition s'inscrivait dans une vision que nous pouvions pleinement défendre il y a 5 ans. Toutefois, aucun engagement n'avait été pris en 2020 quant au maintien à long terme de ces conditions particulièrement favorables, et le bail était conclu pour 6 ans. Aujourd'hui, nos contraintes en termes de ressources et d'espace nous obligent à nous réappropriier l'usage de ces bâtiments pour les raisons évoquées plus haut. Ceux-ci étant classés à l'inventaire cantonal des monuments et sites, ils devront aussi être rénovés.

Nous tenons en revanche à souligner que cette reprise des bâtiments n'enlève rien à notre volonté de faire de nos terres des lieux exemplaires d'agroécologie et de biodiversité. Aucune surface agricole ne sera bétonnée, et plusieurs réflexions parallèles sont menées afin de mettre sur pied un nouveau modèle d'exploitation durable. La revalorisation en profondeur des bâtiments – inscrits au patrimoine – participe elle aussi d'une démarche de durabilité, car elle permet d'éviter de nouvelles constructions.

Nous sommes naturellement conscients de l'impact d'une telle décision sur le Collectif, pour lequel la Direction de l'EPFL exprime toute son empathie. Étudier des pistes pour l'avenir agricole du site de Bassenges et du Campus de Dorigny demandera de tenir compte de nos enjeux, de ceux de l'UNIL et de ceux que vous relevez dans votre lettre. Pour cela, des échanges réguliers ont lieu avec le Collectif Cambium. Plusieurs rencontres ont ainsi déjà eu lieu entre juin et octobre 2024, dont la dernière s'est déroulée à la Ferme. Afin de suivre l'évolution de ce projet, nous vous invitons à consulter la page web que nous lui avons dédiée:

<https://go.epfl.ch/projet-cib-bassenges>.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Matthias Gäumann
Vice-président pour les opérations

Gisou Van der Goot
Vice-présidente à la
Transformation Responsable